



ARRÊTÉ

relatif à la dénomination d'un chemin communal dans la commune de Vandoeuvres.

du 12 avril 1957

LE CONSEIL D'ÉTAT

vu la délibération du Conseil municipal de la commune de Vandoeuvres en séance du 3 avril 1957, demandant de donner le nom de "Chemin Jaques Rutty" au chemin communal actuellement sans nom débouchant sur la route de Vandoeuvres;

vu le préavis favorable du service des archives d'Etat, en date du 18 mars 1957;

vu les dispositions du règlement sur la désignation des arrières, du 9 octobre 1931,

ARRETE :

Le nom de "Chemin Jaques Rutty" est donné au chemin communal actuellement sans dénomination, partant de la route de Vandoeuvres (Fontaine de Chougny) pour aboutir au chemin Vert, en souvenir de Jaques Rutty qui fut maire de Vandoeuvres pendant 24 ans, puis conseiller d'Etat; il présida le Grand Conseil et représenta longtemps Genève aux Chambres fédérales.

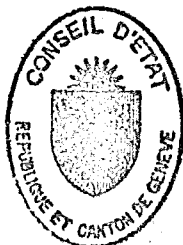
Cette dénomination entre immédiatement en vigueur.

**

Certifié conforme
Le chancelier d'Etat:

Communiqué à :

Travaux 8 ex.
Sautier 1 ex.
Archives 1 ex.



A. Combet